



Ecole d'été RRI 2017

<https://rni2017.event.univ-lorraine.fr/>

Opportunité de publications dans revues

28-29 août 2017

Nancy
Grande Région Est
France

Soumission du résumé jusqu'au 15 mai 2017

" L'innovation agile : Quels défis pour les individus, les organisations et les territoires ?"

Les transitions énergétique, écologique, numérique, économique et sociale révolutionnent nos approches des entreprises, des institutions et des territoires. A l'ère de la globalisation et de l'explosion du numérique, les organisations doivent adapter leurs stratégies, leurs modèles d'affaires, leurs projets, voire redéfinir leur rôle au sein de leur « écosystème¹ ». Par exemple, les entreprises sont dans l'obligation à la fois d'engager des projets de transformation de leurs organisations, de leurs méthodes de travail et de leurs moyens de production tout en continuant à réaliser des projets innovants leur permettant de rester compétitifs en développant des nouveaux produits et/ou services. Les territoires quant à eux redessinent leurs compétences tout en imaginant de nouvelles ressources pour concevoir et faire vivre leurs projets.

Ces situations génèrent un fort degré d'incertitude dans leurs perspectives de mise en œuvre et d'aboutissement. La transformation de notre société implique donc de gérer les nouveaux défis, les ruptures grâce d'une part au développement d'innovations et d'autre part par la mise en place d'organisations flexibles et adaptatives, c'est à dire agiles. L'agilité à travers les méthodes agiles et son manifeste prône trois valeurs fondamentales qui sont :

¹ Ici le terme « Ecosystème » désigne l'ensemble des entités qui interagissent dans un environnement technologique, économique et sociétal, par exemple on peut utiliser la métaphore : « écosystème industriel ». Cette lecture intègre dès lors monde naturel et dispositif artificiel, vivants et inertes, systèmes biologiques et systèmes d'information, etc.

- *Les individus et leurs interactions, plus que le processus et les outils.*
En effet, dans l'optique agile, l'équipe est bien plus importante que les outils (structurants ou de contrôle) ou les procédures de fonctionnement. Il est préférable d'avoir une équipe soudée et qui communique plutôt qu'une équipe composée d'experts fonctionnant chacun de manière isolée.
- *La collaboration avec les clients, plus que la négociation contractuelle.*
Le client doit être impliqué tout au long du développement. Il ne fait plus sens de négocier et figer un contrat au début du projet. Alors que les demandes du client peuvent évoluer au gré de la compréhension de ses besoins et du cadre des possibles. Les clients, comme l'ensemble des parties prenantes d'un projet, en constituent la richesse. Les inclure dans le processus est un des piliers d'une « robuste agilité ».
- *L'adaptation au changement, voire l'incarnation du changement, plus que le suivi d'un plan.*
Dans un contexte accéléré, où « l'écosystème » peut inhiber des pistes ou offrir de nouvelles opportunités dans des temps courts, la planification initiale et la structure du produit ou service doivent être flexibles afin de permettre l'évolution de la demande du client (ou du marché). Il est nécessaire d'être pro-actif ensemble.

L'agilité a donc pour objectif de permettre aux organisations de créer de la valeur en rendant son fonctionnement flexible par le développement de la culture du changement et des collaborations. L'agilité transforme ainsi les organisations sur trois niveaux :

- Sur la réalisation de projets innovants ;
- Sur la mise en place d'un environnement créatif et accélérateur d'innovation ;
- Sur la gestion plus efficace du processus même d'innovation : vers une innovation agile.

Les projets innovants sont donc favorables aux méthodes agiles puisque ces dernières permettent de diminuer les craintes et les incertitudes en les intégrant directement aux processus de conception et développement et de les envisager comme opportunités de progrès. Ainsi ces projets représentent un environnement créatif et accélérateur d'innovation qui va permettre de transformer une idée de départ en un produit innovant, de l'affiner, de le modeler en fonction de l'évolution des exigences des clients ou des marchés.

Cette école d'été a pour objectif de faire découvrir le monde de l'innovation et des méthodes agiles aux doctorants, chercheurs et praticiens. Cet événement permettra d'échanger et de faire partager nos retours expériences sur la thématique de l'innovation et de l'agilité appliquée dans de multiples domaines. Les enjeux nouveaux que génèrent ses approches seront également mis en débat et nous répondrons à des questions et des verrous scientifiques tels que : Quel est l'intérêt des outils et des concepts issus de l'Agilité pour enrichir les processus d'innovation ? Comment exprimer la valeur des actions réalisées dans le cadre de projet d'innovation ? Comment rendre une organisation agile face aux défis et aux enjeux d'un projet innovant ? Quels sont les impacts sur les financements de l'innovation et sur la commercialisation et le marketing (de l'innovation) ? Enfin quel(s) est (sont) le(s) mode(s) de mobilisation des ressources humaines ?

L'école d'été sera composée de deux parties : un colloque qui accueillera des chercheurs intéressés par les théories de l'innovation et de l'agilité et permettra de présenter des travaux de recherche et d'alimenter des discussions scientifiques. Des sessions s'adresseront particulièrement aux doctorants et aux jeunes chercheurs dont les travaux portent sur la combinaison dans la théorie de l'innovation, de la croissance et du développement de nouvelles pratiques économiques et sociales autour de l'innovation agile (économie et société de l'information et de la connaissance, économie sociale et solidaire, etc.) La seconde partie de l'école d'été sera consacrée à un challenge Agile liant créativité et méthodes agiles.

Cette rencontre étant pluridisciplinaire, les participants concernés peuvent être des chercheurs en économie, en gestion, en science pour l'ingénieur, en histoire et en sociologie.

L'école d'été du RRI « L'innovation agile : quels défis pour les individus, les organisations et les territoires ? » propose d'éclairer les notions suivantes :

- Les échelles d'application et les moments dans le processus d'innovation
- les domaines d'application et les spécificités que l'on peut souligner
- Les conditions (outils, méthodes, technologies, espaces, organisations, etc.) requises
- Les experts concernés, les compétences nécessaires,
- L'intégration par rapport à l'existant, les modalités du changement vers une « innovation agile »

Les thématiques applicatives pouvant porter sur :

- 1) Transformation des villes et des territoires
- 2) Technologies de l'information, numérique et innovation
- 3) Gestion des connaissances et innovation
- 4) Apport de l'Objet intermédiaire de Conceptualisation / Conception / évaluation
- 5) PME et innovation
- 6) Agronomie et innovation
- 7) Santé et innovation
- 8) Entreprenariat et Accélération des Start-ups

Proposition de communication :

Le résumé de deux pages maximum en français ou en anglais comprendra les points suivants:

- Thème(s) choisi(s) (indicatif): 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
- Titre de la communication
- Nom et adresse mail du/des auteurs (préciser l'auteur correspondant)
- Mots clés (4 maximum)
- Objectif de la communication et originalité du sujet
- Méthodologie
- Résultats attendus et implications en matière de politiques publiques
- Références bibliographiques (10 maximum)

Les candidats peuvent soumettre une communication en vue d'une publication dans les revues : Innovations (CAIRN, [lien](#)) ; Technologie et Innovation (ISTE, [lien](#)). Des numéros spéciaux seront consacrés aux thématiques de l'Ecole d'Été 2017.

Participants

L'école d'été est ouvert aux chercheurs et accorde une place substantielle aux travaux des doctorants.

L'école d'été proposera des sessions plénières avec des conférenciers invités, des sessions spéciales autour de thématiques phares, des sessions posters dédiées spécifiquement aux doctorants en début de thèse. Une table ronde conclura les deux journées. Ces deux jours seront agrémentés d'événements culturels permettant de prolonger les discussions dans une atmosphère détendue. Le samedi 26 et dimanche 27 août sera exclusivement dédié à des activités culturelles (programme en cours de constitution).

Dates importantes

- Dépôt du résumé de la communication ou du poster avant le **15 mai 2017** sur la plate-forme : <https://rni2017.event.univ-lorraine.fr/>
- Réponse du comité scientifique au plus tard le **15 juin 2017**
- **Inscription à l'école d'été avant le 30 juin 2017**. Attention, l'inscription est gratuite pour les membres du RRI à jour de leur cotisation au 30 avril 2017.
- Envoi des **papiers finaux ou des posters avant le 30 juillet 2017**.

Contact et informations

Pour toute demande de renseignements : rri-ecole@univ-lorraine.fr

Conditions d'inscription :

- Gratuit pour les membres du Réseau de Recherche sur l'Innovation
- Doctorants non membres du RRI: 100 euros
- Enseignants-Chercheurs non membres du RRI : 220 euros

L'inscription à l'Ecole d'Été confère le statut de membre du réseau pour l'année en cours et comprend un abonnement à la revue Innovations – Revue d'Economie et de Management de l'Innovation.

Comité Scientifique

- Alexandre Laurice, Université Paris Descartes, CEDAG - EA1516
- Boutillier Sophie, Université Lille Nord de France, GREI/Lab.RII-ULCO/CLERSÉ
- Burger-Helmchen Thierry, Université de Strasbourg, BETA – UMR 7522
- Capdevila Ignasi, PSB Paris School of Business
- Dupont Laurent, Université de Lorraine, ERPI - EA 3767
- Grasser Benoit, Université de Lorraine, CEREFIGE
- Laperche Blandine, Université Lille Nord de France, GREI/Lab.RII-ULCO/CLERSÉ
- Levratto Nadine, CNRS Université de Paris Ouest Nanterre, EconomiX
- Liarte Sébastien, Université de Lorraine, BETA – UMR 7522
- Lima Marcos, Pôle Universitaire Léonard de Vinci
- Liu Zeting, Université Lille Nord de France/Université du Littoral Côte d'Opale, Ifsttar, CLERSE/UMR 8019,
- Merlin Celine, Université Lille Nord de France CLERSÉ - UMR CNRS 8019
- Mignon Sophie, Université de Montpellier – IUT Nîmes – GEA
- Monticolo Davy, Université de Lorraine, ERPI - EA 3767
- Morel Laure, Université de Lorraine, ERPI - EA 3767
- Penin Julien, Université de Strasbourg, BETA – UMR 7522
- Picard Fabienne, Université de Technologie de Belfort-Montbéliard, IRTES-RECITS
- Saulais Pierre, LITEM
- Szostak Béangère, Université de Lyon, COACTIS (EA4161)
- Tanguy Corinne, ENESAD Dijon, CESAER
- Temple Ludovic, CIRAD UMR Innovation et Développement Montpellier
- Temri Leila, SupAgro, UMR MOISA Montpellier
- Uzunidis Dimitri, Université Lille Nord de France, GREI/Lab.RII-ULCO/CLERSÉ

Comité d'organisation

- **Local** : Laurent Dupont, Laure Morel, Davy Monticolo, Sébastien Liarte, Benoit Grasser
- **RRI** : Zeting Liu, Blandine Laperche, Sophie Mignon, Nadine Levratto

Lieux de l'école d'été du RRI : Nancy, France – (1h30 de Paris par TGV)



L'école d'été se tiendra à

<p>ENSGSI 8 Rue Bastien Lepage 54000 NANCY France http://www.ensgsi.univ-lorraine.fr/contact/plan-dacces-2/</p>	<p>Lorraine Fab Living Lab[®], Plate-forme du laboratoire ERPI (précision lors des journées)</p>
--	---

**Gala de l'école d'été – Lundi 28 août 2017 à partir de 19h
(Programme en cours de constitution)**

Pour en savoir plus sur le RRI: <http://2ri.eu>

Le Réseau de Recherche sur l'Innovation a été créé pour favoriser le développement des connaissances sur la société de l'information et de la connaissance, l'intensification des liens entre les mondes de la recherche et de l'entreprise, l'analyse des modes d'appropriation de l'innovation par les entreprises, le montage et la mise en œuvre de projets spécifiques, l'aide et le conseil, la diffusion d'ouvrages, de revues, de lettres d'information et de tous types de publications en rapport avec les buts sus indiqués.

Partenariats scientifiques



ÉCONOMIES
ET SOCIÉTÉS

SÉRIE « ÉCONOMIE ET GESTION DES SERVICES »

Business & Innovation



P.I.E. Peter Lang



INTERNATIONAL JOURNAL OF

Social Ecology
and Sustainable
Development



Marché et
ORGANISATIONS

